

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU HAUT KATANGA
TERRITOIRE DE KAMBOVE
SECTEUR DE LUFIRA
GROUPEMENT KATANGA
VILLAGE LUKUTWE

**Projet de gestion communautaire des forêts
dans le Sud-Est du Katanga**



**PLAN SIMPLE DE GESTION DE LA CONCESSION
FORESTIERE DE COMMUNAUTE LOCALE DE
LUKUTWE**

Elaboré avec l'appui de
**ACTION POUR LA PROTECTION DE LA NATURE ET DES PEUPLES
AUTOCHTONNES DU KATANGA « APRONAPAKAT »**

Financé par le **Fonds Mondial pour l'Environnement** et mis en œuvre par le Ministère
de l'Environnement et Développement Durable avec l'assistance technique de
l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)

Approuvé par le chef de Secteur de Lufira

Juin 2020



Table des matières

Table des matières	I
Table des tableaux	IV
Tables des figures	V
Liste des abréviations	VI
Remerciements	VII
INTRODUCTION	1
Chapitre 1. DESCRIPTION GENERALE DE LA CFCL DE LUKUTWE	2
1.1. Localisation de la communauté	2
1.2. Information de la CFCL	2
1.2.1. Nom de la CFCL : Lukutwe	2
1.2.2. Mode gestion	2
1.2.3. Aperçu historique ou contexte dans lequel la CFCL a été obtenue	3
1.3. Description de la CFCL	4
1.3.1. Caractéristiques physiques	4
1.3.2. Caractéristiques socio-économiques	5
(i) Profil historique du peuplement	5
(ii) Mouvement migratoire dans la communauté	5
(iii) Identification des parties prenantes ou composante de la CFCL	5
(iv) Les principales activités économiques de la zone de la CFCL	6
1.3.3. Caractéristiques écologiques	7
1.3.4. Menaces et tendances	8
1.3.5. Structures sociales existantes	8
Chapitre 2. RESULTATS DE L'ENQUETE SOCIOECONOMIQUES	9
2.1. Introduction	9
2.2. Rappel de la méthodologie	9
2.3. Répartition de la population	10
2.4. Usage des forêts et accès aux terres	11
2.5. Organisation sociale, institutionnelle et coutumière de la communauté	11
2.6. Principales activités de la communauté	12
2.6.1. Carbonisation	12
2.6.2. Récoltes des PFNL	12
2.6.3. Elevage	12
2.6.4. Agriculture	13

2.6.5. Petit commerce	13
2.6.6. Pêche.....	13
2.6.7. Chasse.....	13
2.7. Besoins socioéconomiques et de développement.....	15
2.7.1. Accès aux services sociaux de base.....	15
2.7.2. Hiérarchie des besoins de développement.....	17
2.8. Vision de la population du village.....	19
Chapitre 3. RESULTATS DE L'INVENTAIRE MULTI RESSOURCE	20
3.1. Introduction	20
3.2. Rappel de la méthodologie	20
3.2.1. Collecte des données	20
(i) Plan d'échantillonnage et collecte proprement dite.....	20
(ii) Matériels utilisé.....	22
3.3. Résultats de l'inventaire	23
3.3.1. Ressources ligneuses	23
(i) Fréquence des espèces	23
(ii) Classes de diamètre moyen d'exploitation de bois d'œuvre.....	24
(iii) Diamètre et surface terrière par espèce de bois d'œuvre dans la CFCL Lukutwe.	25
3.3.2. Ressources fauniques.....	26
3.3.3. Produits forestiers non ligneux	27
Chapitre 4. DIVISION ET AFFECTATION DES TERRES AU SEIN DE LA CONCESSION	28
4.1. Introduction	28
4.2. Affectation des terres	28
4.3. Définition des objectifs et règles de gestion pour les zones.....	30
4.3.1. Objectifs de la CFCL de Lukutwe	30
i. <i>Objectifs de la CFCL</i>	30
ii. <i>Résultats attendus</i>	30
4.3.2. Objectifs et règles de gestion de chaque zone	31
a. Zone de conservation.....	31
b. Zone de protection	31
c. Zone de développement rural	32
Chapitre 5. PROGRAMMATION DES ACTIVITES DE GESTION.....	33
5.1. Introduction	33
5.2. Présentation des activités par zone (série) de la CFCL	33

5.2.1. La zone de conservation	33
5.2.2. La zone de protection	33
5.2.3. La zone de développement rural.....	33
5.3. Plan quinquennale de la réalisation des activités	34
5.4. Plan annuel d'opérationnalisation	35
Chapitre 6. INTEGRATION DU GENRE, MODALITES DE MISE EN ŒUVRE, SUIVI, EVALUATION ET FINANCEMENT DU PSG	38
6.1. Intégration du genre dans la mise en œuvre du PSG.....	38
6.2. Modalités de mise en œuvre du PSG	39
6.2.1. Responsabilités	39
6.3. Partage de bénéfice.....	39
6.4. Mécanisme de contrôle, résolution des conflits	40
6.5. Modalités de sanction en cas de violation des règles de gestion.....	41
6.6. Modalités de suivi de l'exécution du plan d'action communautaire.....	41
6.7. Modalités de surveillance.....	41
6.8. Evaluation de la mise en œuvre du plan simple de gestion.....	42
6.9. Mécanisme de financement et révision du plan simple de gestion	42
6.9.1. Financement sur fonds propres.....	42
6.9.2. Financements externes.....	42
6.9.3. Mécanisme de révision	42

Table des tableaux

Tableau 1. Occupations du sol de la CFCL Lukutwe	4
Tableau 2. Tranches d'âge dans la communauté de Lukutwe	10
Tableau 3. Les superficies, production moyennes utilisées pour les cultures principales et leur prix de vente (par ménage).....	13
Tableau 4. Fréquence des espèces de bois d'œuvre dans la CFCL de Lukutwe.....	23
Tableau 5. Classes de diamètre des espèces de bois d'œuvre dans la CFCL de Lukutwe.	25
Tableau 6. <i>Diamètre et surface terrière par espèce de bois d'œuvre dans la CFCL Lukutwe</i>	26
Tableau 7. Liste des espèces animales et le taux de rencontre de chacun	26
Tableau 8. Part prise par chaque zone dans la CFCL Lukutwe	29
Tableau 9. Plan quinquennal d'opérationnalisation des activités de la CFCL Lukutwe	34
Tableau 10. Plan annuel d'opérationnalisation des activités de la CFCL Lukutwe	35
Tableau 11. Clé de répartition de pourcentage de bénéfices par secteur d'activité de la CFCL Lukutwe.....	40

Tables des figures

Figure 1. Carte de la concession forestière de la communauté de Lukutwe	5
Figure 2. Présentations du pourcentage de la population de Lukutwe par catégorie d'âge	10
Figure 3. Répartition en pourcentage de tranche d'âge de personnes dans le village Lukutwe	11
Figure 4. Pourcentage de la population exerçant une activité particulière.....	14
Figure 5. Contribution des différentes activités à la constitution de revenu	14
Figure 6. Arbre à problème	16
Figure 7. Arbre à solution.....	18
Figure 8. Plan de sondage de l'inventaire multi-ressource de la CFCL de Lukutwe	22
Figure 9. Essences de bois de bois d'œuvre abondantes dans la forêt de Lukutwe	24
Figure 10. Pourcentage des individus des espèces de bois d'œuvre par classe de diamètre en cm	24
Figure 11. Carte d'affectation des terres de la CFCL Lukutwe	29
Figure 12. Affectation des terres illustrée en pourcentage	30
Figure 13. Contribution de chaque secteur d'activité à l'alimentation de la caisse communautaire	40

Liste des abréviations

CL : Communauté locale

PA : Peuples Autochtones

PSG : Plan Simple de Gestion

CFCL : Concession Forestière des Communautés locales

DIAF : Direction des Inventaires et Aménagement Forestier

dhp : diamètre à hauteur de poitrine

Remerciements

Le processus d'élaboration a été coordonné par le chef de village Lukutwe et appuyé par ACTION POUR LA PROTECTION DE LA NATURE ET DES PEUPLES AUTOCHTONNES DU KATANGA « APRONAPAKAT » (sous la supervision technique du M.sc. Héritier KHOJI et la coordination de Monsieur Stéphane BANZA), grâce au financement du Fonds Mondial pour l'Environnement, FEM ; Nous remercions le Ministère de l'Environnement et Développement Durable pour la mise en œuvre de ce projet et de l'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ; Nous remercions la Coordination provinciale de l'Environnement et Développement durable du Haut-Katanga pour son encadrement ;

Nos sincères remerciements à l'unité de coordination du projet des forêts Miombo (Innocent OMBENI ; John KATANGA, Sandra AKENDA) ;

Des remerciements sont adressés à l'Administrateur du territoire de KAMBOVE, au chef du secteur de la LUFIRA, au chef de groupement Katanga et à tous les notables de village Lukutwe ainsi que toutes les communautés locales pour leur implication ;

Enfin, nos remerciements à tous les membres de l'UNION DES EXPLOITANTS FORESTIERS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LUKUTWE ainsi que la communauté de Lukutwe qui ont contribué activement à la rédaction de ce document.

Président du Comité Local de Gestion

INTRODUCTION

L'admission des forêts communautaires, comme mode de gestion durable des ressources forestières menant à un recul de la pauvreté en milieu rural en République Démocratique du Congo, à travers la loi portant code forestier de 2002, en ses articles 22, 111, 113 et les mesures d'application y afférentes, constitue une opportunité de développement pour le monde rural congolais qui représente plus de 70% de la population. Elle permet aux communautés locales d'obtenir et de gérer, après un certain nombre de préalables (constitution du dossier d'attribution, soumission d'un plan simple de gestion, signature de la convention de gestion, etc.), une portion de la forêt de production permanente régulièrement possédée en vertu de la coutume.

Ainsi, la communauté du village Lukutwe, regroupée au sein de la CFCL portant le même nom, a entrepris, suite à une demande de réservation d'une portion de la forêt, d'élaborer le présent plan simple de gestion avec l'assistance technique du « projet de gestion communautaire des forêts dans le sud-est du Katanga »¹ facilité par **l'Action Pour la Protection de la Nature et des Peuples Autochtones du Katanga « APRONAPAKAT »**. Ce plan simple de gestion est un document technique présentant le potentiel des ressources de la forêt communautaire notamment l'analyse socioéconomique, les résultats de l'inventaire multi ressources, les affectations des terres et les modes d'utilisation des ressources dans le temps et dans l'espace, la planification des actions de développement communautaire, ainsi que l'intégration du genre et les mécanismes mise en œuvre. Le plan simple de gestion de Lukutwe a été réalisé à l'issue de plusieurs réunions de concertation et de restitution dans la communauté concernée facilité par l'organisme d'appui susmentionné. Il comprend 6 chapitres, à savoir :

- Description générale de la CFCL de Lukutwe
- Présentation des résultats de l'enquête socioéconomique
- Présentation des résultats des inventaires multi ressources
- Division de la concession et affectation des terres en zones spécifiques
- Programmation des activités de gestion
- Intégration genre, modalités de mise en œuvre, suivi, évaluation et financement du PSG.

¹ Ce projet est financé par le Fonds Mondial pour l'Environnement et mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement et Développement Durable avec l'assistance technique de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)

Chapitre 1. DESCRIPTION GENERALE DE LA CFCL DE LUKUTWE

1.1. Localisation de la communauté

- Nom du village où est située la CFCL : village Lukutwe
- Groupement : Katanga
- Secteur/ chefferie : Lufira
- Territoire : Kambove
- Province : Haut Katanga

Cette communauté est située à environ 65 Km de la ville de Lubumbashi sur la route Lubumbashi – Likasi, entre les latitudes 11°15'00''S et 11°11,9'00''S, de la longitude 27° 07' 00'' et 27° 11'00''E.

Cette communauté est limitée par les villages : 60, Lukutwe 3 (70 km), Katanga, Sofumwango et Kashipo.

1.2. Information de la CFCL

1.2.1. Nom de la CFCL : l'Union des Exploitants Forestiers pour le Développement de LUKUTWE, en sigle UEFDLU

1.2.2. Mode gestion

Conformément à *l'arrêté ministériel 025 du 09 février 2016 portant dispositions spécifiques relatives à la gestion et à l'exploitation de la concession forestière des communautés locales.*

La CFCL de Lukutwe est gérée par 4 organes de gestion, à savoir :

- ✓ Assemblée communautaire : Organe de délibération et de prise de décision qui valide les décisions de gestion, met en place des structures de gestion, et définit les règles pratiques de gestion et contrôle de la concession
- ✓ Comité local de gestion : Organe exécutif et technique chargé d'assurer la gestion quotidienne de la concession forestière, conformément aux résolutions et orientations du conseil communautaire auprès duquel il rend compte de ses actes.
- ✓ Comité local de contrôle et suivi-évaluation : Organe qui assume le suivi-évaluation des activités de gestion de la concession forestière
- ✓ Conseil des sages : Organe de consultation, de prévention et de règlement des conflits liés à la gestion, à l'utilisation et à l'exploitation de la concession et au partage des bénéfices qui en résultent. Il rend ses avis sur la gestion de la concession, son exploitation, sur la mise en œuvre du plan simple de gestion ainsi que sur le partage des bénéfices qui en résultent.

La CFCL Lukutwe a pour but de contribuer à l'épanouissement et au développement intégral et durable de la population par la gestion et l'exploitation durable de la communauté de Lukutwe. Pour bien conduire les activités de la Concession Forestière des Communautés Locales, la gestion de la CFCL s'appuiera sur le cadre réglementaire existant. Notamment :

- Les textes réglementaires régissant la gestion des ressources forestières et ceux qui régissent les organisations communautaires ;
- Les statuts de l'Association sans but lucratif de la CFCL Lukutwe ;
- Les règles de gestion établies par la CFCL Lukutwe avec les parties prenantes ;
- ✓ Les procès-verbaux des Assemblées Générales de la CFCL Lukutwe

1.2.3. Aperçu historique ou contexte dans lequel la CFCL a été obtenue

Les communautés locales (CL) et les peuples autochtones pygmées (PA) sont éparpillés dans les forêts congolaises depuis des temps immémoriaux. Leur vie dépend de l'existence de celle-ci. Ils vivent principalement de la chasse, de la pêche, de l'agriculture et du ramassage des PFNL. Leur façon de gérer la forêt a montré qu'ils sont les premiers et grands conservateurs. La présence des forêts dans lesquelles ils ont vécu jusqu'aujourd'hui témoigne de leur capacité de conservation. Par contre, les CL elles, ont exercé une pression sans précédent sur la forêt pour leur survie. Actuellement, les CL et PA vivent dans des conditions précaires qui laissent à désirer. La malnutrition, les maladies, etc. bref la pauvreté en dépit de toutes les richesses qui les entourent.

Sur terrain, on observe que la majorité des CL et PA n'ont pas accès sur une partie et/ou accès à la totalité de leurs espaces traditionnels qui ne sont pas sécurisés. Ils sont, dans la plupart des cas, dérangés par les détenteurs des titres de leurs forêts : interdiction d'accès, de passages, expulsion, etc. tout cela en dépit des endroits coutumiers qu'ils exercent sur ces espaces.

Pour pallier à tout cela, en entendant les réglages du code foncier (problème de dualité), le législateur congolais a instauré, à travers le code forestier de 2002, en ses articles 22, 111, 113 et ses mesures d'application, une possibilité qu'une communauté puisse avoir aussi un titre de concession sur une partie ou l'ensemble de son espace forestier coutumier concurremment à d'autres détenteurs des droits écrits.

Ainsi, la communauté du village Lukutwe regroupée au sein de la CFCL de Lukutwe a entrepris, suite à une demande de réservation d'une portion de la forêt introduite au gouvernorat de province conformément à la loi susmentionnée.

1.3. Description de la CFCL

1.3.1. Caractéristiques physiques

La CFCL de Lukutwe a une superficie totale de 8275 ha.

Les caractéristiques physiques présentées ci-dessous concernent essentiellement le territoire de Kambove, sur lequel est située la zone à aménager.

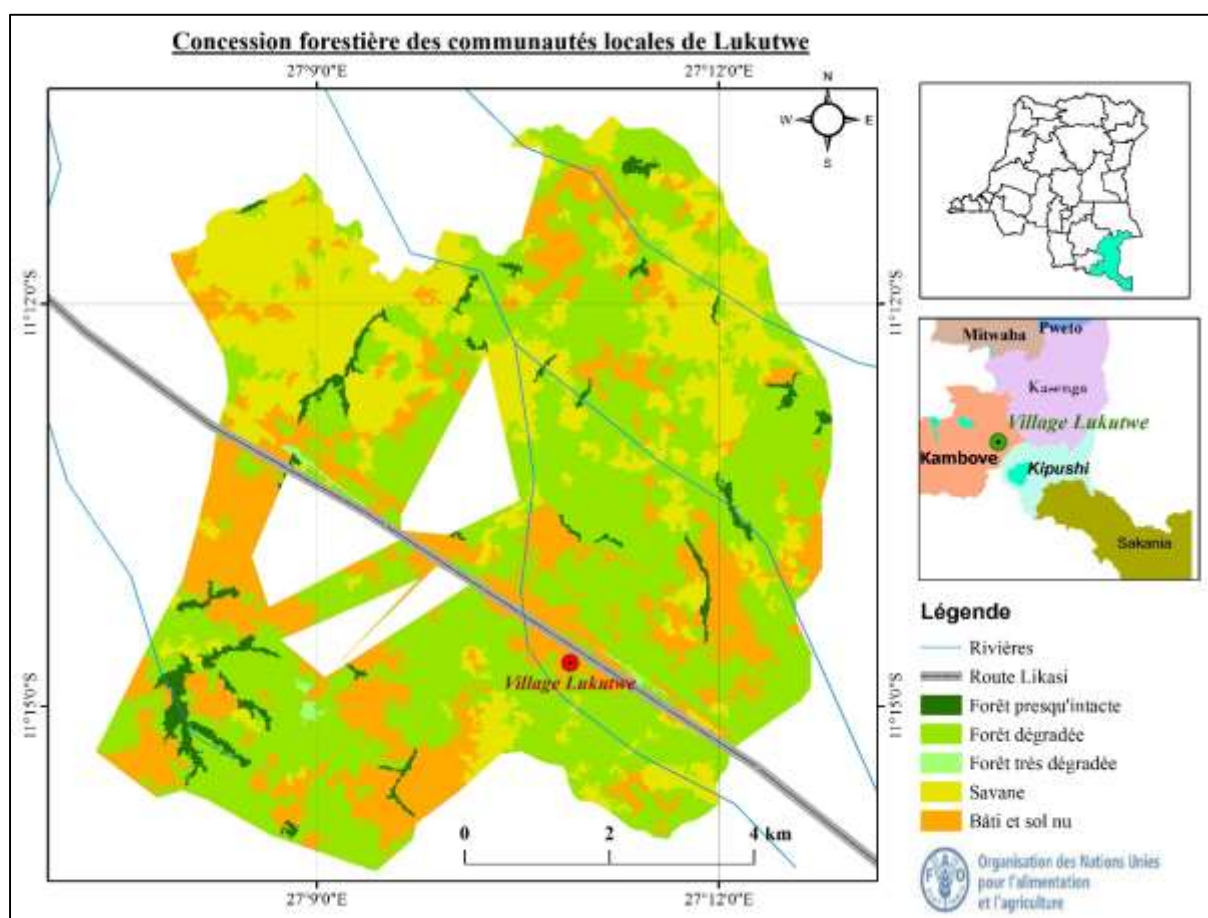
La zone à aménager est située à une vingtaine de km du Parc National des Kundelungu (PNKL). Elle se trouve au sein d'une vaste plaine, dont le relief est plat, parcourue par quelques rivières amenant localement de légères inclinaisons de terrain. Dans un certain endroit du terroir, une zone inondable est présente, qui n'altère cependant pas le caractère plat de la zone. Cette zone est connue sous le nom de Dilungu localement.

La carte de la concession de la communauté du village Lukutwe est présentée en Figure 1 et la superficie de chaque classe d'occupation du sol est présentée dans le Tableau 1.

Tableau 1. Occupations du sol de la CFCL Katanga

Classe d'occupation	Superficie en ha
Forêt presque intacte	148
Forêt dégradée	2746
Forêt très dégradée	16
Savane	1258
Bâti et sol nu	1234
Total	5402

Figure 1. Carte de la concession forestière de la communauté de Lukutwe



1.3.2. Caractéristiques socio-économiques

(i) Profil historique du peuplement

La localité de Lukutwe a commencé le 15/07/1968 avec les deux frères kaonde Noa KIYOMBO et Yoshua WARIMUPE qui sont venus s'installer à 66 km sur l'axe Lubumbashi – Likasi en provenance de la Zambie. Ils ont été par la suite rejoints par la suite par les membres de leur famille et avec le temps une communauté s'est vraiment installée.

(ii) Mouvement migratoire dans la communauté

Depuis les années 1968, ce terroir a connu des mouvements migratoires divers mais en 2015 beaucoup des personnes sont arrivées à Lukutwe pour raison d'exploitation du charbon de bois.

(iii) Identification des parties prenantes ou composante de la CFCL

1. La population de Lukutwe : estimée à environ 2357 personnes (voir détail au chapitre 2)
2. Le chef de village et les 5 notables
3. Le comité local de gestion
4. Le comité local de contrôle et suivi-évaluation

5. La Société d'Exploitation Kipoi (SEK) via sa sous-traitance ALFA Congo
6. La Coordination Provinciale de l'Environnement représentée par le poste de l'environnement
7. L'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)
8. Action pour la Protection de la Nature et des Peuples Autochtones du Katanga (APRONAPAKAT)

(iv) Les principales activités économiques de la zone de la CFCL

a) La carbonisation

C'est l'activité principale réalisée dans la communauté de Lukutwe. Les hommes et mêmes les femmes en tirent beaucoup de revenus. Il y a certains qui produisent seulement mais d'autres en plus de produire, transportent et vendent dans les dépôts à Lubumbashi et à Likasi.

b) La récolte des PFNL

Les principaux PFNL récoltés à Lukutwe sont : les fruits de Masuku (*Uapaca kirkiana*), Mankokola (*Uapaka pilaosa*), Fungo (*Anisophyllea boehmii*), Kisongole (*Strychnos cocculoides*) et Pundu (*Parinari curatellifolia*) et d'autres. La communauté de Lukutwe est spécialisée dans la coupe et la vente des pailles appelées communément « Lweo » et leur vente dans d'autres communautés. Cette activité est réalisée par la quasi-totalité de la communauté.

c) L'élevage

C'est une activité réalisée par la majorité des ménages de Lukutwe. Elle constitue la source principale des protéines animales dans cet environnement rural.

d) L'agriculture

Les habitants de Lukutwe ne sont pas trop intéressés par l'agriculture étant donné que l'intérêt est beaucoup plus accordé à la carbonisation. Cependant, certaines personnes réalisent l'agriculture avec l'appui de certaines minières (pas toutes les années) et commercialisent sur le marché de Lubumbashi.

e) Le petit commerce

Etant situé au bord de la Nationale N°1, environ 20% de la communauté de Lukutwe réalise un petit commerce. Les produits vendus sont achetés à Lubumbashi.

f) La pêche

Le terroir de Lukutwe est constitué de plusieurs ruisseaux, ce qui emmène certains (1%) à réaliser la pêche sur ces derniers.

g) La chasse

Pourtant sa forêt est exploitée pour la carbonisation, cependant certains singes, pintades sauvages, rongeurs... sont chassés par certains membres de la communauté.

1.3.3. Caractéristiques écologiques

Le climat de Lukutwe est du type Cw6 de Köppen. Il est tropical à deux saisons alternantes avec un caractère tempéré continental lié à l'altitude (environ 1200m) et l'éloignement par rapport aux masses océaniques. Nous avons donc la saison sèche et celle pluvieuse. Avec la perturbation climatique, le Katanga vit ces jours-ci des irrégularités des pluies qui vont actuellement de Novembre à Avril dans sa partie Sud. Et donc la saison sèche couvre les mois de mai à octobre, et la saison des pluies. La moyenne des précipitations annuelles est de 960,9mm. La température journalière moyenne est de 20,7°C.

Le climat local offre au village Lukutwe une végétation de forêts claires et les savanes herbeuses sur un sol diversifié : argilo-sableux, latéritique, sols des vallées alluviales et sols marécageux.

La zone à aménager se situe dans la région soudano-zambézienne à dominance de forêts claires, qui couvre environ 12% de l'Afrique (Malaisse, 1997). White (1986) décrit la région du Haut Katanga comme appartenant au centre régional d'endémisme du « territoire zambézien ». Au sein de celui-ci, 21 unités de végétation sont décrites, dont la plus largement répandue est la forêt claire zambézienne de type miombo.

Le miombo est un type de forêt claire à dominance d'essences appartenant aux genres *Brachystegia*, *Julbernardia* et *Isoberlinia*. Les essences forestières sont relativement grégaires avec une fréquence spécifique très variable d'un endroit à l'autre. La composition de ce type de forêt est caractérisée par une grande proportion d'essences forestières qui perdent leurs feuilles durant la période de sécheresse et des termitières appelées localement Bichukulu.

La zone à aménager est en majorité composée d'un miombo de type humide, caractérisé par une strate dominante excédant 15 m. Il s'agit d'une forêt claire dans laquelle la strate arborée, de 15 à 20 m de hauteur, présente un feuillage léger et au sein de laquelle les cimes ne se joignent pas forcément. Une strate herbacée s'y développe généralement après coupe.

La faune a été vraiment surexploitée dans les décennies passées, cependant la zone reste avec quelques rongeurs et très peu des gros mammifères dont les traces deviennent de plus en plus difficile à observer.

1.3.4. Menaces et tendances

Diverses activités anthropiques menacent la CFCL de Katanga et ses alentours. C'est notamment principalement la carbonisation liée à l'agriculture itinérante avec ou sans brulis, et la pratique de feux de brousses et les activités minières. Avec la réduction de la durée de la jachère, notamment à proximité des lieux d'habitation et d'autres zones facilement accessibles, on assiste progressivement à la conversion des espaces forestiers en terres agricoles. Les feux de brousse sont courants en saison sèche. Les départs de feux sont souvent dus aux activités humaines (agriculture, production de charbon, chasse). Les feux tardifs, en particulier, retardent la régénération forestière et participent à la dégradation des sols et la perte de la biodiversité.

La production du charbon de bois a appauvri certains espaces forestiers en les privant des grands arbres et, dans le pire des situations, en laissant derrière elle des clairières avec des arbres isolés et épars. L'activité de carbonisation détruit l'habitat de la faune sauvage et prive les communautés locales de nombreux services offerts par les forêts à cause notamment de la rareté des arbres à usage multiples, comme par exemples les arbres à chenilles.

1.3.5. Structures sociales existantes

- Un poste de santé
- Les églises : Méthodiste-Unie, 30^{ème} CPCO, ...

Chapitre 2. RESULTATS DE L'ENQUETE SOCIOECONOMIQUES

2.1. Introduction

La gestion durable des ressources forestières s'inscrit dans la logique selon laquelle les forêts doivent être exploitées, cependant cette exploitation doit tenir compte des trois piliers du développement durable. Sur le plan écologique, l'exploitation doit respecter l'équilibre écologique et ne pas déranger le capital naturel. Sur le plan économique, cette exploitation doit être rentable pour assurer le développement de la communauté. Et sur le plan social, le partage des bénéfices dans la communauté doit être équitable pour que toutes les personnes de la communauté se retrouvent. Et donc la connaissance des caractéristiques socioéconomiques de la communauté concernée pour mettre le lien entre les ressources disponibles, la quantité qu'il faut exploiter pour satisfaire les besoins actuels de la communauté et sans compromettre aux générations futures de satisfaire les leurs.

L'étude socio-économique a pour objectif d'évaluer la situation socio-économique de la zone forestière concernée afin de mieux intégrer les composantes économiques et sociales dans le plan simple de gestion. D'une manière spécifique, il est question :

- De ressortir les caractéristiques historiques, sociales, démographiques, et ethniques de la communauté ;
- D'identifier les zones des anciennes activités d'exploitation de la forêt et les personnes physiques ou morales menant les activités agricoles à l'intérieur de la forêt sollicitée ;
- D'identifier les modalités d'accès et de gestion des ressources forestières et les conflits potentiels liées à l'usage de ces ressources ;
- De recenser les infrastructures socio-économiques fonctionnelles et non fonctionnelles et saisir les priorités de développement des communautés.

2.2. Rappel de la méthodologie

En ce qui concerne l'approche méthodologique, cette enquête socio-économique a nécessité l'utilisation de certains outils afin d'arriver à collecter les informations recherchées. Pour ce faire, plusieurs outils ont été utilisés :

- 1) En ce qui concerne la caractérisation générale de la population, l'outil utilisé pour mettre en évidence la population de Lukutwe est la carte postale.

- 2) Le diagramme de Venn a servi pour l'identification des structures présentes à Lukutwe et même les activités réalisées par les membres de cette communauté.
- 3) Les priorités de développement ont été élucidées par la mise en évidence avec l'arbre à problème, arbre à stratégie et l'arbre à solution.

A chaque étape de la réalisation de cette étude, l'approche participative a été utilisée. Le débat est dirigé certes par un membre de l'ONG partenaire de mise en œuvre qui accompagne la communauté mais aidé par un facilitateur local de Lukutwe.

2.3. Répartition de la population

La communauté de Lukutwe est composée d'environ 14 tributs parmi lesquels les kaondes sont majoritaires. Les données du recensement réalisé en 2018 indiquent 513 ménages avec moyenne de 7 personnes par ménage.

La population totale est donc estimée à 2357 habitants dont 552 hommes, 565 femmes et 1240 enfants (Figure 2). Les tranches d'âge sont présentées dans le tableau 1 et la figure 3.

Figure 2. Présentations du pourcentage de la population de Lukutwe par catégorie d'âge

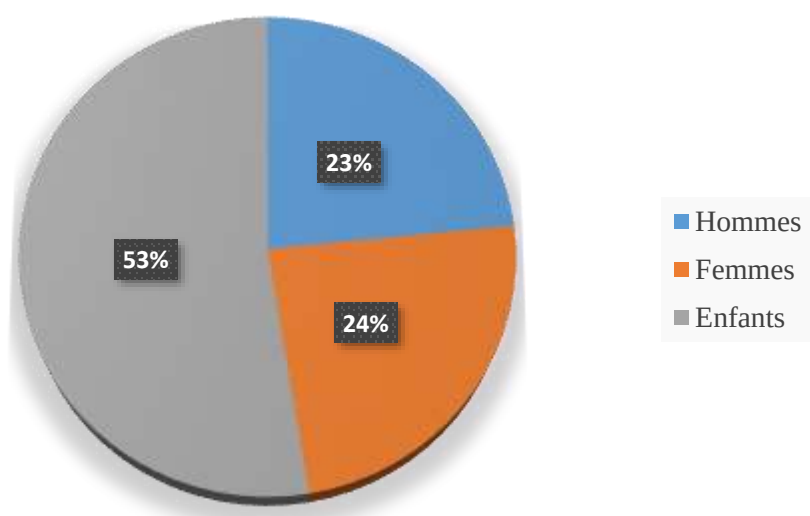
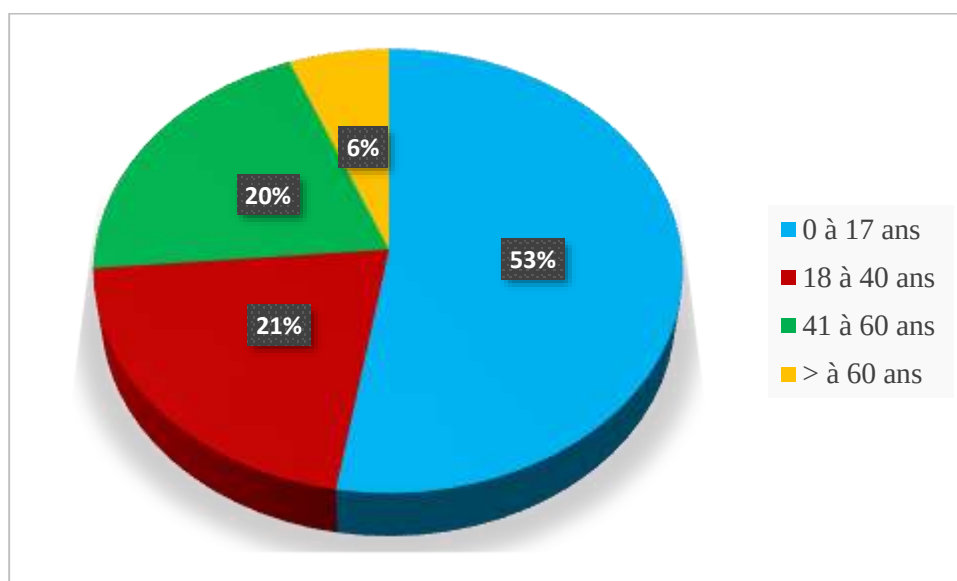


Tableau 2. Tranches d'âge dans la communauté de Lukutwe

Tranche d'âge	Effectif	%
0 à 17 ans	1240	52,6
18 à 40 ans	496	21,0
41 à 60 ans	479	20,3
> à 60 ans	142	6,0

Figure 3. Répartition en pourcentage de tranche d'âge de personnes dans le village Lukutwe



2.4. Usage des forêts et accès aux terres

La communauté de Lukutwe dépend de la forêt pour leur survie. Les arbres sont coupés pour la carbonisation. Les zones déboisées pour la carbonisation servent par la suite pour l'agriculture. Les produits forestiers sont pris quotidiennement dans la forêt.

Pour accéder aux terres dans la communauté de Lukutwe :

Pour les habitants de Lukutwe

Chaque villageois reçoit de la part du chef de village une portion de terre pour l'agriculture sans rien payer.

Pour les allochtones

Les allochtones accèdent à la terre pour raison agricole ou pour une autre activité. Cependant, avant toute exploitation le chef de localité (village) va l'emmener auprès du Grand Chef de groupement, c'est bien lui qui va fixer le montant.

2.5. Organisation sociale, institutionnelle et coutumière de la communauté

Le Grand chef coutumier du groupement Katanga est le Grand Chef Katanga, c'est lui qui exerce le pouvoir coutumier dans le groupement dont il est le Chef. Cependant, il délègue son pouvoir aux chefs des localités, ces derniers travaillent avec des notables dans la gestion de leurs villages. Pour des cas qui concernent la décision du chef coutumier, les chefs de Localité

font rapport. Le chef de localité est MUSUNIA MWANZA John avec les différentes notabilités de Lukutwe sont :

- 1) Lubwala
- 2) Kipayeni
- 3) Yoshuwa,
- 4) Wahilaka
- 5) Chonka.

En ce qui concerne la prise de décision, le chef de village réunit son conseil de notables chaque fois qu'il faut prendre une décision quelconque. Cependant si le problème devient grand, l'affaire est transférée auprès du chef de groupement.

2.6. Principales activités de la communauté

2.6.1. Carbonisation

La carbonisation constitue une activité réalisée par 90% de la population dont 90% sont directement acheminés vers Lubumbashi pour la commercialisation, à Lubumbashi, un sac de makala est vendu à 10000 FC en moyenne selon les périodes. Les camions viennent à Lukutwe chercher le charbon de bois. Plusieurs espèces d'arbres voir à chenilles sont coupées. Mais actuellement les arbres commencent à diminuer à cause de surproduction.

2.6.2. Récoltes des PFNL

Les principaux PFNL récoltés à Lukutwe sont : les fruits de Masuku (*Uapaca kirkiana*), Mankokola (*Uapaca pilosa*), Fungo (*Anisophyllea boehmii*), Kisongole (*Strychnos cocculoides*) et Pundu (*Parinari curatellifolia*) ; les racines de la plupart des espèces végétales sont utilisées pour la pharmacopée. Les chenilles ; les champignons sont maintenant de faible quantité.

La communauté de Lukutwe est spécialisée dans la coupe et la vente des pailles communément appelées « Lweo ». Ces pailles sont exposées le long de la Nationale N°1. Une botte de paille coûte environ 2000 FC. Elles servent souvent dans la construction des paillotes. C'est une activité exclusivement réservée aux femmes.

2.6.3. Elevage

Constitue l'une des principales activités de la population de Lukutwe. Les poules indigènes sont retrouvées presque dans chaque ménage ainsi que les canards et les dindons.

Certains habitants ont des petits bétails comme les porcs, les chèvres et les moutons. Environs 7 poules à part les poussins par ménage, 4 canards, 4 dindons, 5 porcs, 3 chèvres, 2 moutons pour ce qui en ont.

2.6.4. Agriculture

Contrairement à la plupart d'autres communautés dans le haut Katanga, la population de Lukutwe ne se donne pas à l'agriculture en majorité. Ils sont beaucoup producteurs de charbon de bois que l'agriculture est un peu négligé. Surtout la route leur facilite à payer les biens de première nécessité à Lubumbashi. Cependant, pour les 40% de la communauté de la population qui pratique l'agriculture, le maïs, le manioc, le haricot, l'arachide, le soja, les patates douces, courge etc. sont les principales cultures réalisées.

Tableau 3. Les superficies, production moyennes utilisées pour les cultures principales et leur prix de vente (par ménage)

Spéculation	Superficie	Production	Prix de vente
Maïs	100 a – 2 ha	10 sacs par ha sans engrais, 55 sacs par ha avec engrais. (un sac contient 17 sceaux et pèse 42,5 kg)	32 000 FC par sac (année 2019)
Manioc	½ ha – 1 ha	-	-

2.6.5. Petit commerce

Etant situé au bord de la Nationale N°1, environ 20% de la communauté de Lukutwe réalise un petit commerce. Les produits vendus sont achetés à Lubumbashi.

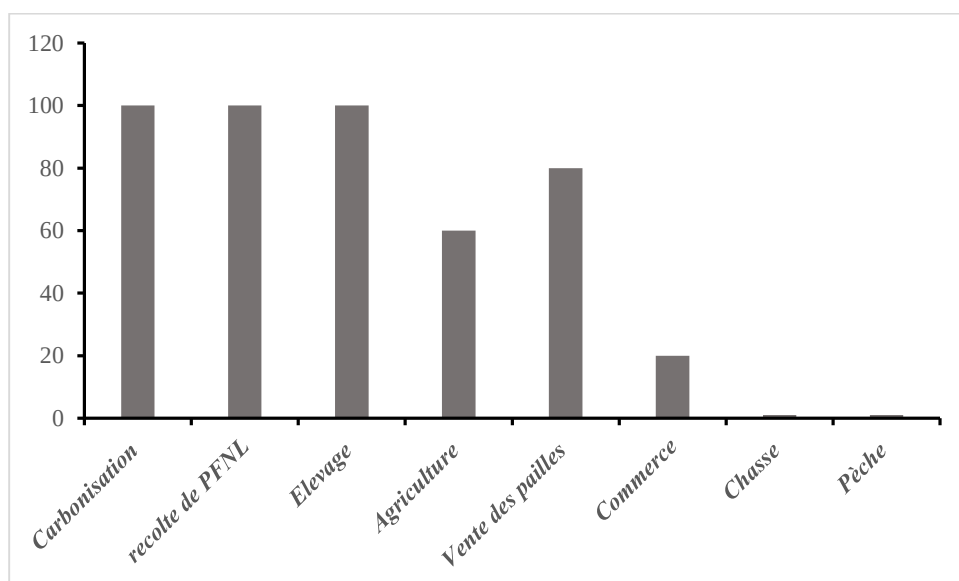
2.6.6. Pêche

Le terroir de Lukutwe est constitué de plusieurs ruisseaux, ce qui emmène certains (1%) à réaliser la pêche sur ces derniers.

2.6.7. Chasse

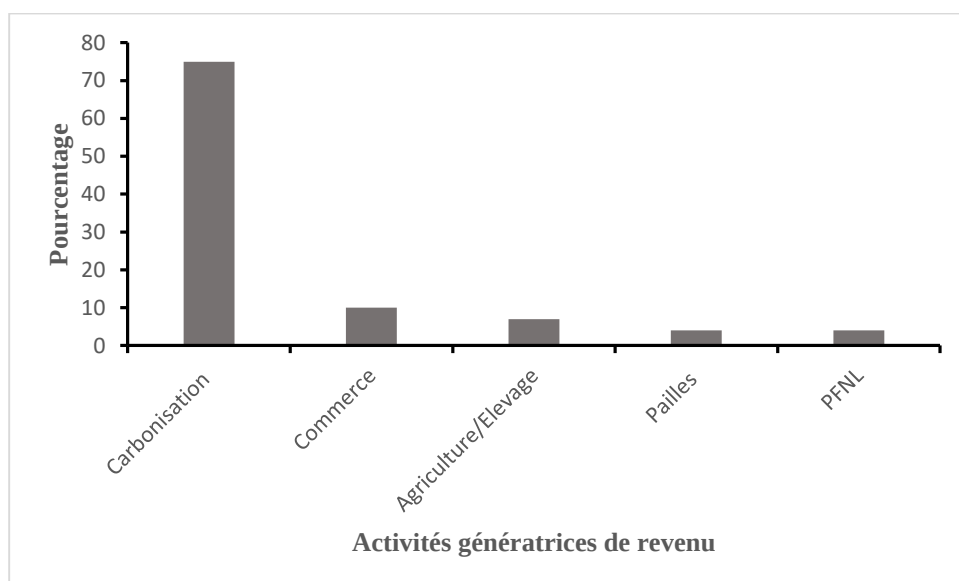
Pourtant sa forêt est exploitée pour la carbonisation, cependant certains singes, pintades sauvages, rongeurs... sont chassés par certains membres de la communauté.

Figure 4. Pourcentage de la population exerçant une activité particulière



L'activité la plus génératrice de revenu à Lukutwe est l'exploitation du charbon de bois. Cette activité contribue à plus de 75% de revenu dans la communauté de Lukutwe.

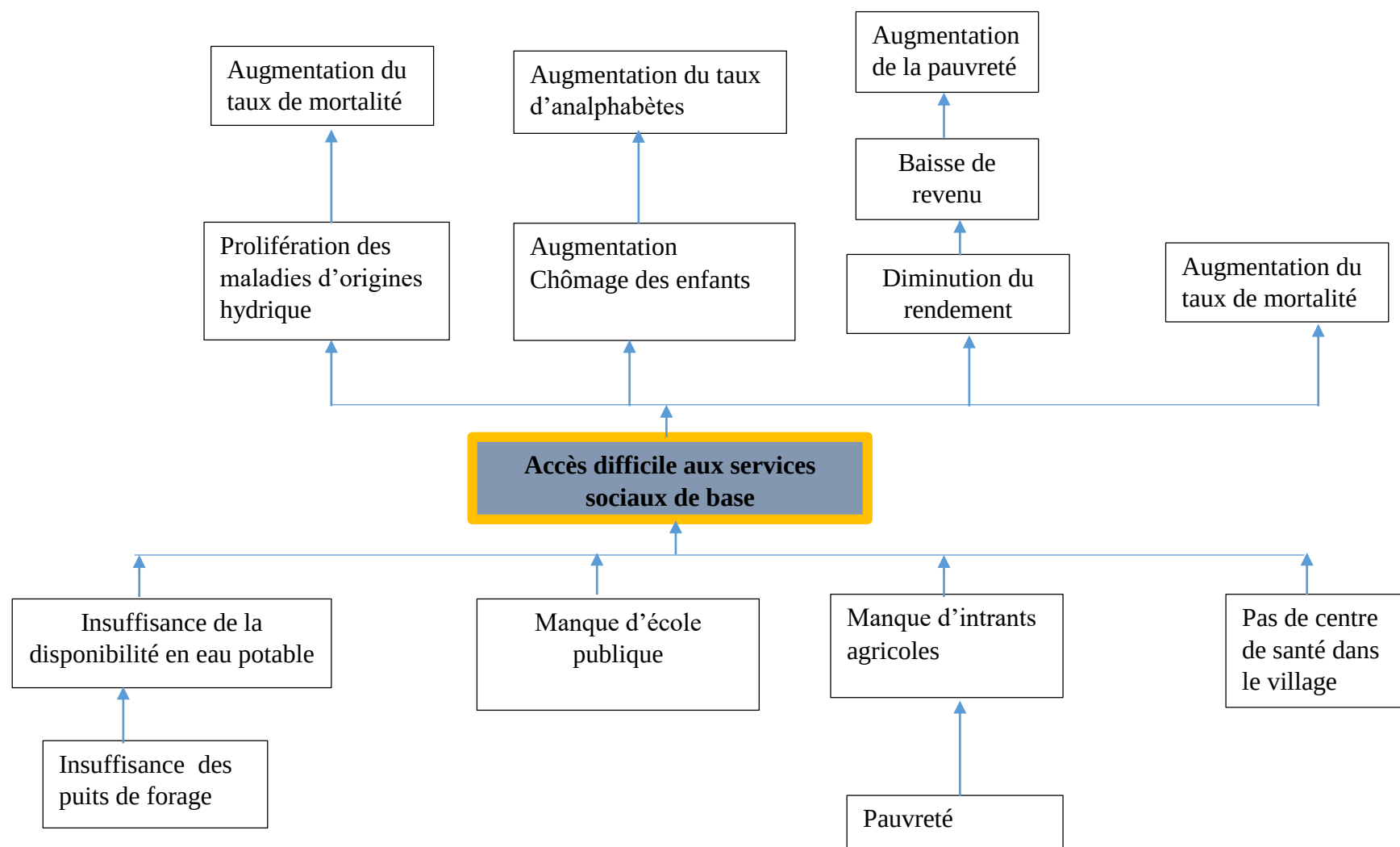
Figure 5. Contribution des différentes activités à la constitution de revenu



2.7. Besoins socioéconomiques et de développement

2.7.1. Accès aux services sociaux de base

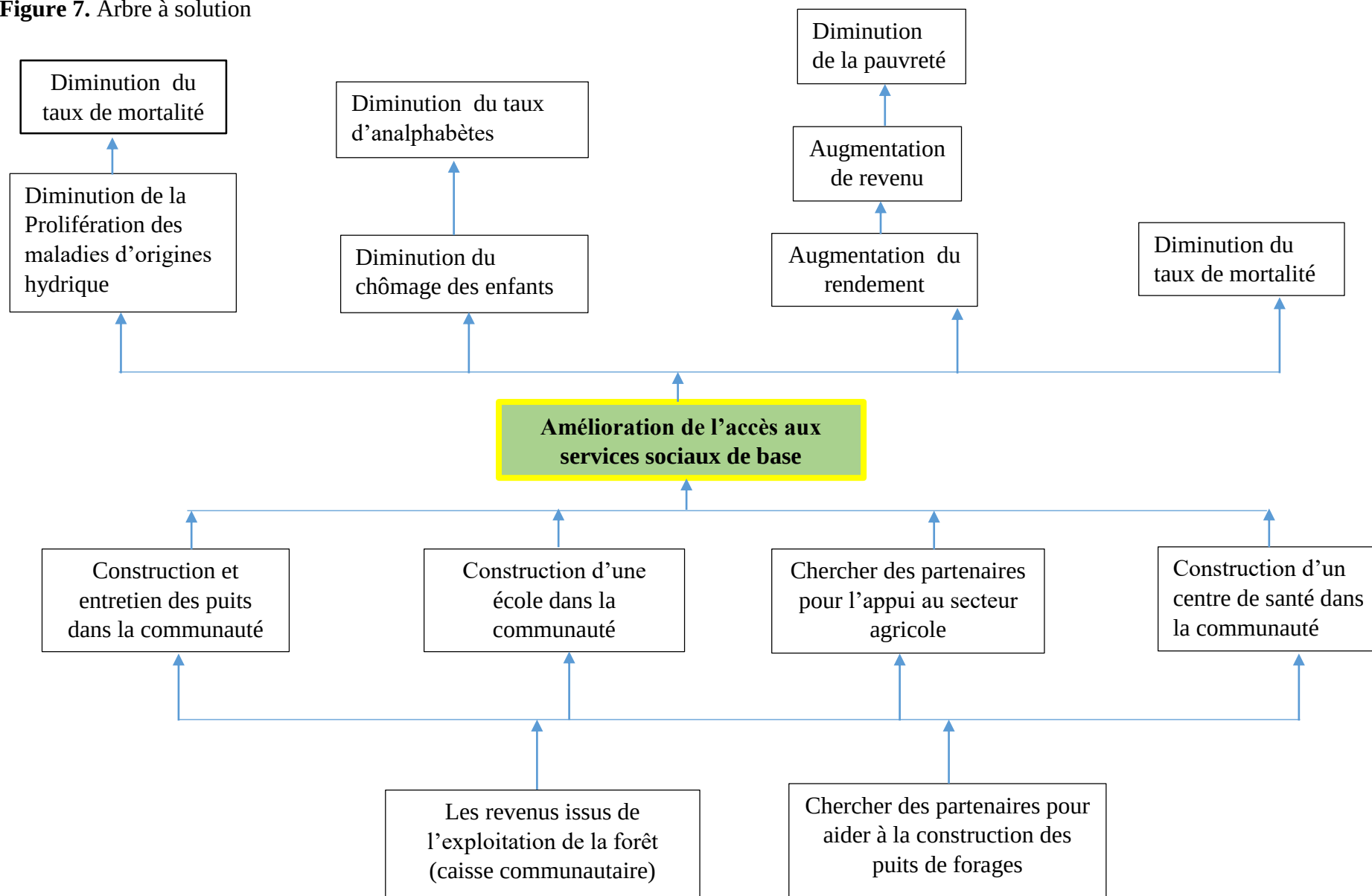
Les plus grands problèmes que rencontre la communauté de Lukutwe est l'école pour les enfants, insuffisance d'équipement dans le centre de santé, pas de marché, pas d'eau potable (Figure 6).

Figure 6. Arbre à problème

2.7.2. Hiérarchie des besoins de développement

- L'école pour les enfants
- Construire le centre de santé
- Régler le problème de l'eau potable
- Subvenir au problème d'intrants agricoles (Figure 7).

Figure 7. Arbre à solution



2.8. Vision de la population du village

La vision de la population de Lukutwe est de revoir leur forêt se régénérer afin d'en tirer d'une manière durable les bénéfices afin d'assurer le développement du village.

Chapitre 3. RESULTATS DE L'INVENTAIRE MULTI RESSOURCE

3.1. Introduction

L'aménagement forestier est un ensemble des opérations visant à définir les mesures d'ordre technique, économique, juridique et administratif de gestion des forêts en vue de les pérenniser et d'en tirer le maximum de profit. Cependant, l'on ne peut gérer que ce que l'on connaît. C'est l'inventaire forestier, qui est une évaluation et une description de la quantité, de la qualité et des caractéristiques des arbres et des milieux forestiers. En particulier, l'inventaire multi ressource prend en compte toutes les ressources disponibles dans une zone forestière.

De manière générale, l'inventaire multi-ressource a pour objectif de qualifier et de quantifier les ressources présentes dans une CFCL. Ces ressources constituent un capital naturel pour les communautés. La connaissance de la qualité et de la quantité de ces ressources s'avère donc nécessaire pour définir une affectation des terres et des règles y afférentes afin de planifier une exploitation de manière rationnelle des ressources disponibles en vue d'assurer le bien-être de la communauté concernée.

De manière spécifique, il est question :

- ✓ De déterminer la diversité des espèces d'arbres d'un diamètre supérieur ou égal à 10 cm dans la CFCL,
- ✓ D'estimer au travers de l'inventaire, la diversité faunique dans la CFCL concernée, et
- ✓ De réaliser un inventaire des PFNL phare dans ladite CFLC les plus utilisés par la communauté locale.

3.2. Rappel de la méthodologie

3.2.1. Collecte des données

(i) Plan d'échantillonnage et collecte proprement dite

La réalisation de l'inventaire nécessite une mise en place d'un plan de sondage (Figure 8) permettant de bien réaliser ces travaux sur terrain. Etant donné, la forêt de Lututwe est en grande partie dégradée, l'inventaire s'est déroulé dans les quelques tâches de la forêt presque intacte et dans la forêt dégradée. Une superficie de 565 ha a été inventoriée.

Conformément aux directives de l'administration forestière du pays, un taux de sondage de 1,5 % de la superficie forestière a été utilisé pour la mise en place des transects (layons) sur lesquels les unités ont été placées, équivalent à 8,5 ha de superficie à échantillonner. Par conséquent l'inventaire a été réalisé dans 17 unités d'échantillonnages de 0,5 ha chacune.

L'inventaire des ligneux

L'inventaire de la richesse ligneuse a été réalisé dans les unités d'échantillonnage de 0,5 ha placées d'une manière systématique sur des transects. Ces unités étaient distantes de 500 m ainsi que les transects. Les arbres ayant un DHP supérieur ou égal à 10 cm ont été inventoriés.

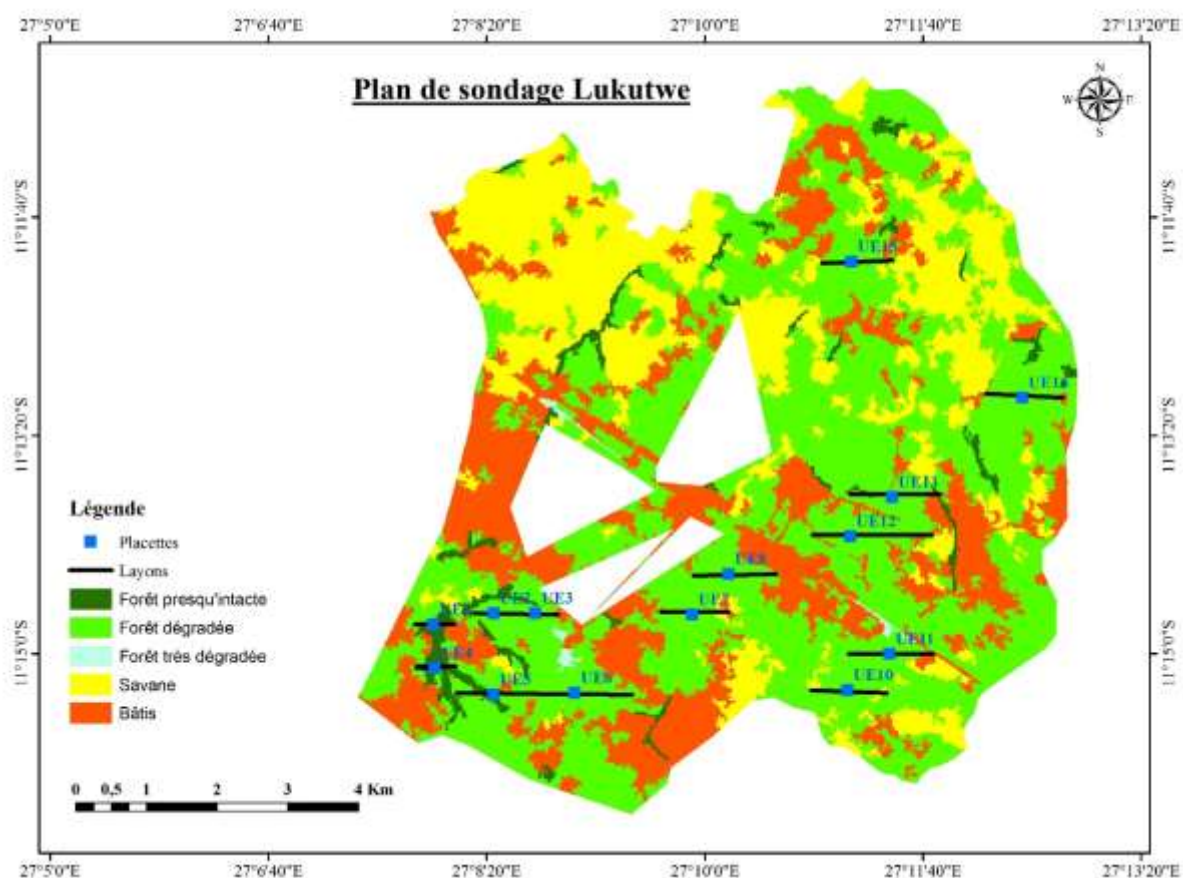
Inventaire faunique

L'observation de la diversité faunique a été faite par un expert local (chasseur de profession). Placé sur le layon, cet observateur identifiait tous les possibles comme les traces, les matières fécales.... qui se présentaient devant lui.

Inventaire des PFNL

Les Produits Forestiers Non ligneux ont été inventoriés par expert local de la communauté qui maîtrise ce domaine.

Figure 8. Plan de sondage de l'inventaire multi-ressource de la CFCL de Lukutwe



(ii) Matériels utilisé

La réalisation de l'inventaire a nécessité des matériels adéquats permettant une bonne récolte des données en vue de l'obtention des résultats reflétant la réalité sur terrain étant donné que la généralisation sur toute l'étendue de la CFCL sera faite sur base d'un échantillonnage.

Ainsi, l'ordinateur a servi à la réalisation du plan d'échantillonnage via le logiciel QGIS 2.8 combiné à ArcGIS 10.3. Ensuite les coordonnées géographiques des layons et des unités d'échantillonnage ont été transférées dans un GPS de marque GARMIN. Ce dernier ayant servi à la localisation et au positionnement sur terrain. Deux décamètres de 100 m chacun et un autre de 30 m ont été utilisé pour la mise en place des unités d'échantillonnage. La mesure de la circonférence des arbres a été réalisée à l'aide d'un mètre ruban. Un appareil photo a été aussi utilisé lors des travaux de l'inventaire multi-ressource. 4 jalons avec un drapelet chacun pour le mesurage et le repérage, traçage des lignes. Et en fin l'équipement de sécurité, de protection des experts locaux, des techniciens et de mobilité pour les longues distances.

3.3. Résultats de l'inventaire multi-ressource de la CFCL de LUKUTWE

3.3.1. Ressources ligneuses

(i) Fréquence des espèces

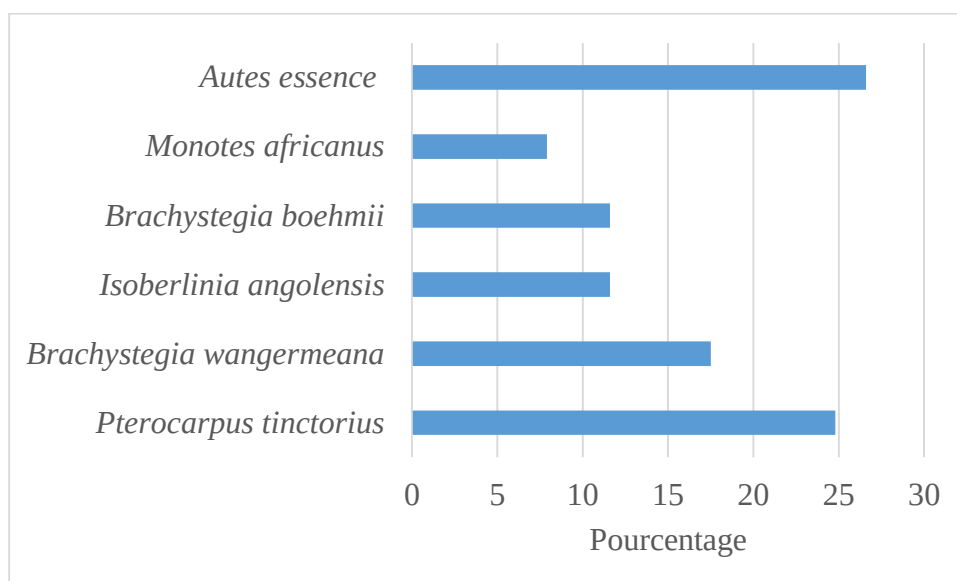
Nous présentons la situation générale des observations des espèces des bois d'œuvre inventoriées dans la CFCL Lukutwe (tableau 4) dont 17 espèces de bois d'œuvre exploitables ont été inventoriées. Il résulte que Kakula (*Pterocarpus tinctorius*) est l'espèce la plus rencontrée avec 24,83% suivi de Kaweze (*Brachystegia wangermeana*) avec 17,49% ainsi que Musamba (*Brachystegia boehmii*) et Mutobo (*Isoberlinia angolensis*) avec 62% chacun.

Au total, 1496 individus des espèces de bois d'œuvre ont été dénombrés dans le CFCL Lukutwe.

Tableau 4. Fréquence des espèces de bois d'œuvre dans la CFCL de Lukutwe.

N°	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Fréquence	Pourcentage (%)
1	Kakula	<i>Pterocarpus tinctorius</i>	372	24,83
2	Kapetansofu	<i>Albizia adiantifolia</i>	16	1,07
3	Kaputu	<i>Brachystegia floribunda</i>	92	6,14
4	Kaweze/Muputu	<i>Brachystegia wangermeana</i>	262	17,49
5	Kipampa	<i>Monotes africanus</i>	118	7,88
6	Kisokote		4	0,27
7	Mubanga	<i>Pericopsis angolensis</i>	92	6,14
8	Mulama	<i>Combretum collinum</i>	4	0,27
9	Mulombwa	<i>Pterocarpus angolensis</i>	10	0,67
10	Mupundu	<i>Parinari curatellifolia</i>	30	2,00
11	Musafwa	xxxxxxxxxxxxxx	14	0,93
12	Musamba	<i>Brachystegia boehmii</i>	174	11,62
13	Musase	<i>Albizia antunesiana</i>	74	4,94
14	Mutantampuya		10	0,67
15	Mutobo	<i>Isoberlinia angolensis</i>	174	11,62
16	Ndale	<i>Bobgunia madagascariensis</i>	50	3,34
17	Saninga		2	0,13

Figure 9. *Essences de bois de bois d'œuvre abondantes dans la forêt de Lukutwe*



(ii) Classes de diamètre moyen d'exploitation de bois d'œuvre

Les résultats montrent que sur les 1496 individus des espèces de bois d'œuvre inventoriés, 1106 se trouvent dans la classe [10,20[soit 74%, 245 dans la classe [20,30[soit 16, 87 dans la classe [30,40[soit 6% et 58 individus dans la classe supérieure ou égale à 40 soit 4% (Figure 10).

Figure 10. *Pourcentage des individus des espèces de bois d'œuvre par classe de diamètre en cm*

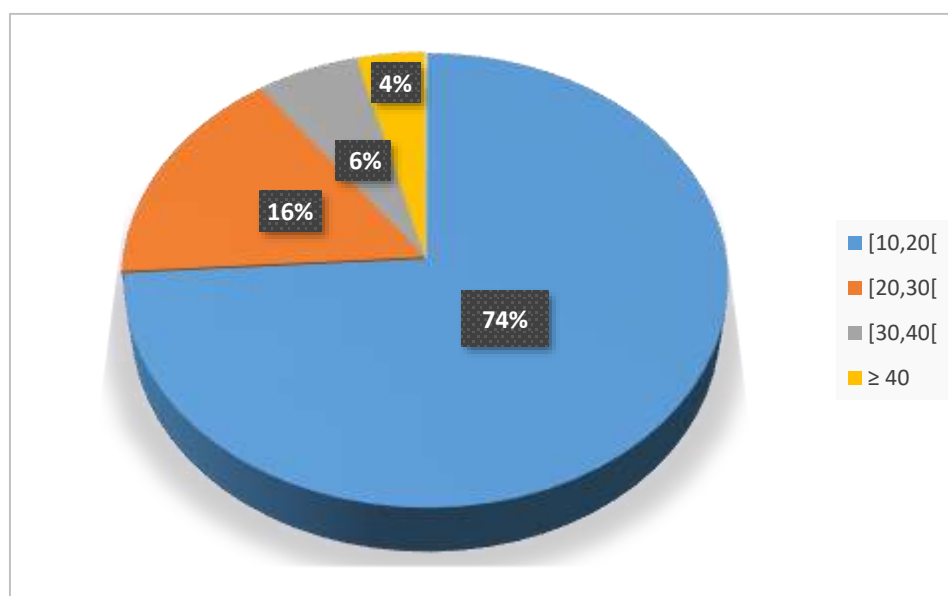


Tableau 5. Classes de diamètre des espèces de bois d'œuvre dans la CFCL de Lukutwe.

N°	Nom vernaculaire	Nom scientifique	[10,20[	[20,30[	[30,40[	> 40
1)	Kakula	<i>Pterocarpus tinctorius</i>	286	68	14	2
2)	Kapetansofu	<i>Albizia adiantifolia</i>	10	4	2	0
3)	Kaputu	<i>Brachystegia floribunda</i>	40	16	16	20
4)	Kaweze/Muputu	<i>Brachystegia wangermeana</i>	158	42	36	26
5)	Kipampa	<i>Monotes africanus</i>	102	14	1	1
6)	Kisokote		2	2	0	0
7)	Mubanga	<i>Pericopsis angolensis</i>	58	26	6	2
8)	Mulama	<i>Combretum collinum</i>	4	0	0	0
9)	Mulombwa	<i>Pterocarpus angolensis</i>	7	3	0	0
10)	Mupundu	<i>Parinari caratellifolia</i>	24	4	2	0
11)	Musafwa	xxxxxxxxxxxxxxx	12	2	0	0
12)	Musamba	<i>Brachystegia boehmii</i>	172	0	2	0
13)	Musase	<i>Albizia antunesiana</i>	54	18	0	2
14)	Mutantampuya		0	4	4	2
15)	Mutobo	<i>Isoberlinia angolensis</i>	134	36	2	2
16)	Ndale	<i>Bobgunia madagascariensis</i>	43	4	2	1
17)	Saninga		0	2	0	0

L'analyse de sonnées indique que les individus de faibles diamètres sont nombreux dans la CFCL de Lukutwe (Tableau 5). Le nombre des individus diminue en fonction de la grosseur dans la CFCL. Ainsi, Kaweze (*Brachystegia wangermeana*) est l'espèce qui a un nombre élevé d'individus avec gros diamètre (26 individus) suivi de Kaputu (*Brachystegia floribunda*) (20 individus).

(iii) Diamètre et surface terrière par espèce de bois d'œuvre dans la CFCL Lukutwe

L'analyse sylvicole élémentaire indique une moyenne de diamètre par espèce ne dépassant guère les 35 cm. Ainsi, la moyenne de toutes les espèces de bois d'œuvre exploitable est 18,94 cm. Par ailleurs, les espèces les plus gros ont une fréquence très faible. Il en résulte de ce tableau que l'espèce Mutantampuya avec 35 cm a le plus gros diamètre suivi de Kaputu (*Brachystegia floribunda*) avec 23,31 cm de diamètre ainsi que Kisokote et Sanninga avec 22 cm de diamètre chacun. La moyenne de diamètre est de 18 cm et la surface moyenne est 277 cm² (Tableau 6).

Tableau 6. Diamètre et surface terrière par espèce de bois d'œuvre dans la CFCL Lukutwe

N°	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Moyenne de diamètre en cm	Surface terrière en cm ²
1	Kakula	<i>Pterocarpus tinctorius</i>	17,65	244,7
2	Kapetansofu	<i>Albizia adiantifolia</i>	19,84	309,2
3	Kaputu	<i>Brachystegia floribunda</i>	23,31	426,8
4	Kaweze/Muputu	<i>Brachystegia wangermeana</i>	17,4	237,8
5	Kipampa	<i>Monotes africanus</i>	18,42	266,5
6	Kisokote		22	380,1
7	Mubanga	<i>Pericopsis angolensis</i>	16,41	211,5
8	Mulama	<i>Combretum collinum</i>	10,6	88,2
9	Mulombwa	<i>Pterocarpus angolensis</i>	13,86	150,9
10	Mupundu	<i>Parinari curatellifolia</i>	15	176,7
11	Musafwa		14,18	157,9
12	Musamba	<i>Brachystegia boehmii</i>	12,33	119,4
13	Musase	<i>Albizia antunesiana</i>	16,28	208,2
14	Mutantampuya		35,8	1006,6
15	Mutobo	<i>Isobertia angolensis</i>	15,12	179,6
16	Ndale	<i>Bobgunia madagascariensis</i>	14,83	172,7
17	Saninga		22	380,1

3.3.2. Ressources fauniques

La forêt de Lukutwe est en grande partie dégradée à cause de la carbonisation. Cependant, quelques traces des grands mammifères ont été rencontrées particulièrement de le *Céphalophus* sp dont le taux de rencontre est même élevé comparé aux autres espèces animales (Tableau 7).

Tableau 7. Liste des espèces animales et le taux de rencontre de chacun

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nombre d'observation	Distance parcourue (km)	Taux de rencontre
Nkasha	<i>Céphalophus sp</i>	5	3,4	1,470588235
Kishe (Rat)		1	3,4	0,294117647
Tshimba		4	3,4	1,176470588
Kisongo	<i>Céphalophus sp</i>	3	3,4	0,882352941
Kanga		2	3,4	0,588235294
Nkalankala		1	3,4	0,294117647

3.3.3. Produits forestiers non ligneux

L'inventaire des Produits forestiers non ligneux recensés dans la CFCL Lukutwe révèle comme PFNL phare les fruits tels que Kakomekome, Mufutu (*Vitex ficheri*) et Tungulu-Pori (*Afromumum sp*). Une seule espèce de champignon comestible a été inventoriée. Il s'agit du champignon Busununu.

La plupart des espèces d'arbres inventoriés fruitiers, à chenilles, sont utilisés dans la pharmacopée (racines, écorces, feuilles, fleurs et fruits). Toutefois, de toutes les espèces végétales dénombrées Mukanda-tshina, Mwenge (*Diplorynchus condilocarpon*), Kafundula, Kabalabala, Kulukumo (*Olex obustifolia*), Kaselesele, Kapetansofu (*Albizia adiantifolia*) sont les plus utilisées par la communauté de Lukutwe. Ainsi, la CFCL Lukutwe constitue une source de produits pour les guérisseurs traditionnels.

Chapitre 4. DIVISION ET AFFECTATION DES TERRES AU SEIN DE LA CONCESSION

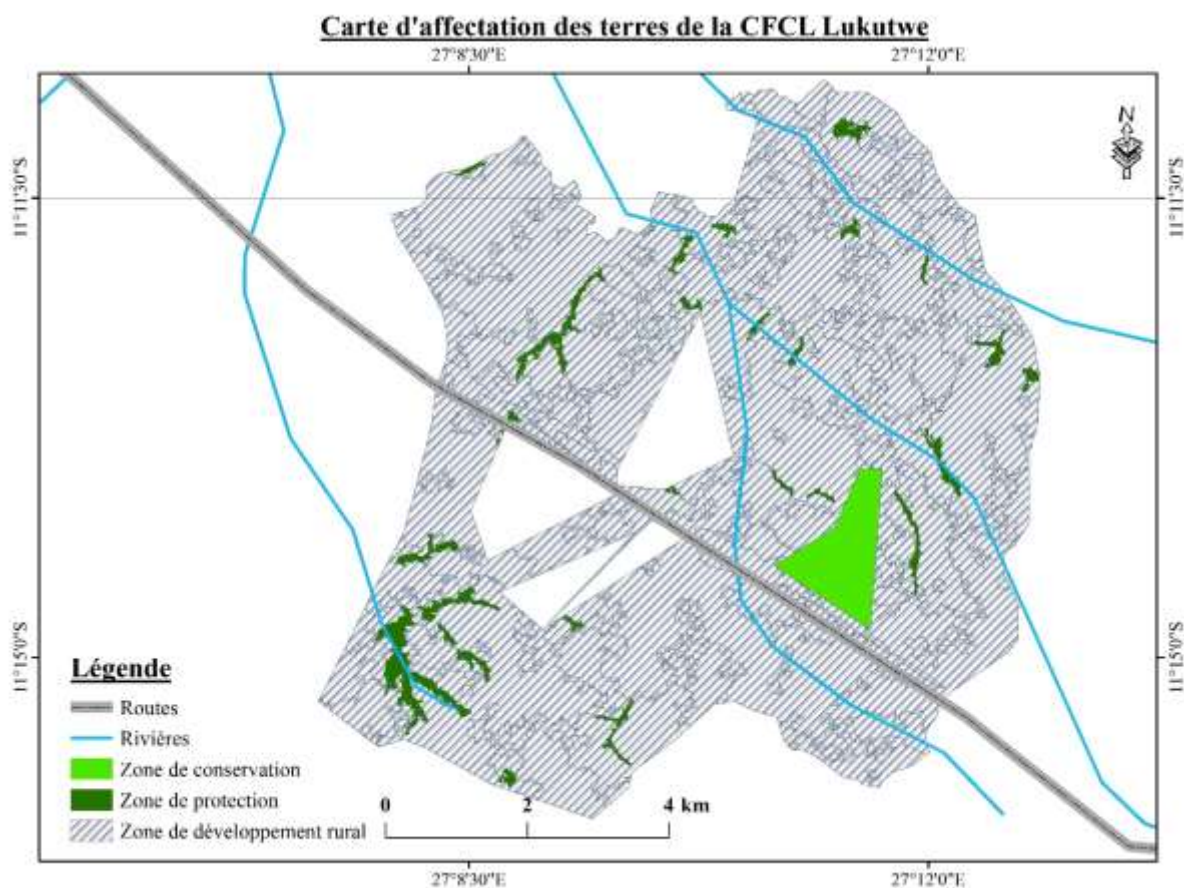
4.1. Introduction

La gestion rationnelle des forêts consiste aussi à une délimitation dans l'espace des zones concernées par l'exploitation et la manière dont cette exploitation sera menée. C'est dans ce cadre que la communauté de Lukutwe a décidé sur des affectations et modalités de gestion pour leur CFCL. Cependant l'affectation des terres au sein de la CFCL tiendra compte du caractère multi usage de la foresterie communautaire en RDC. Selon l'article 40 de l'arrêté 025, tout membre d'une communauté locale peut prélever dans une concession forestière de sa communauté, à titre individuel et pour son usage domestique, du bois d'œuvre, du bois énergie ou des produits forestiers non ligneux. Les modalités d'exercice individuel de ces droits d'usage forestiers font l'objet d'un débat au sein de l'assemblée communautaire.

L'objectif principal d'un plan d'affectation des terres est de concilier les diverses utilisations des ressources.

4.2. Affectation des terres

Conformément à l'arrêté susmentionné, une concession forestière des communautés locales a cinq zones à savoir : la zone de conservation, la zone de protection, la zone de développement durable, la zone de régénération naturelle et la zone de production. Les conditions particulières de la CFCL Lukutwe ne permettent que d'en dégager trois zones qui sont : la zone de conservation, la zone de protection et la zone de développement rural (Figure 11).

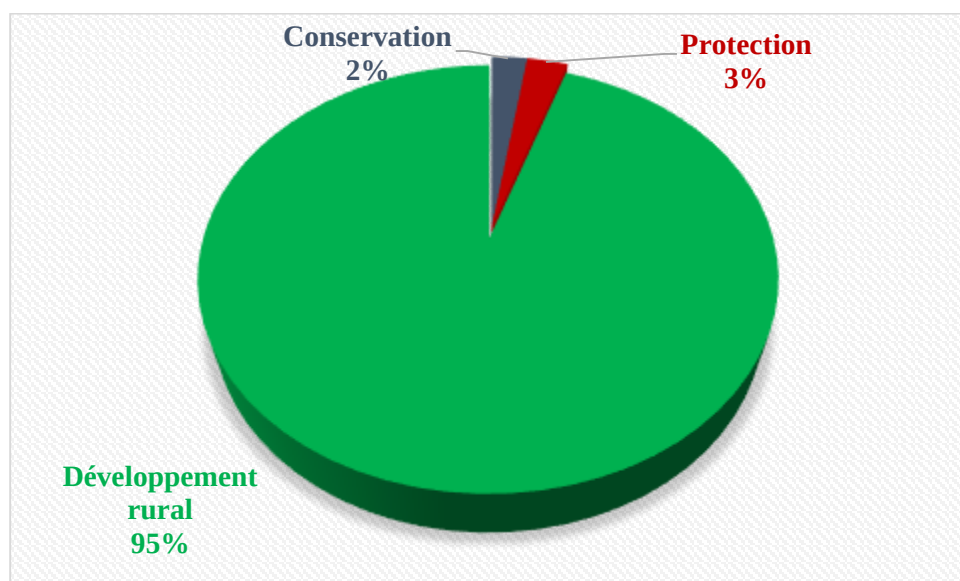
Figure 11. Carte d'affectation des terres de la CFCL Lukutwe

La zone de conservation couvre 129 ha soit 2,4% du terroir, la zone de protection 148 ha soit 2,7% et la zone de développement rural 5125 ha soit 94,9% du terroir (Tableau 8 et Figure 12).

Tableau 8. Part prise par chaque zone dans la CFCL Lukutwe

Types de zone	Surface (ha)	%
Zone de Conservation	229	2,76
Zone de Protection	198	2,40
Zone de Développement rural	7848	94,84
Total	8275	100

Figure 12. Affectation des terres illustrée en pourcentage



4.3. Définition des objectifs et règles de gestion pour les zones

4.3.1. Objectifs de la CFCL de Lukutwe

i. Objectifs de la CFCL

L'objectif général de la CFCL Lukutwe est d'assurer la restauration des écosystèmes forestiers tout en développant des projets de développement pour assurer le bien-être communautaire. D'une manière spécifique, il se pose question de :

- ✓ Mettre en place les activités restauration de la forêt dans les zones dégradées et même dans les zones qui seront sujets à l'exploitation, de conservation de la forêt et développer les techniques d'exploitation/utilisation durable.
- ✓ Développer des activités d'aide au développement de la communauté comme appuyer l'agriculture.

ii. Résultats attendus

- Les écosystèmes forestiers dégradés sont restaurés ;
- La forêt est protégée contre les feux de brousse ;
- Les activités agricoles sont relancées et d'autres activités d'aide au développement ;
- Les conditions de vie sont améliorées dans la communauté.

4.3.2. Objectifs et règles de gestion de chaque zone

a. Zone de conservation

Cette zone couvre 129 ha. Son objectif est d'assurer la restauration et la préservation de la forêt et tous les biens et services y afférentes afin d'assurer le bien-être des générations futures. Spécifiquement il sera question dans cette zone :

- De protéger la zone à conserver contre les feux de brousse ;
- De rendre visible la zone par la mise en plaque de signalisation ;
- D'assurer la restauration de la forêt dans la zone de conservation.

Les règles de gestion y afférentes :

- ✚ L'exploitation forestière est interdite
- ✚ Ecotourisme est autorisé (en écrivant sur les arbres pour attirer les touristes)
- ✚ La récolte de bois de service est interdite
- ✚ La chasse de subsistance est interdite
- ✚ La cueillette de subsistance est autorisée
- ✚ L'agriculture y est interdite
- ✚ L'exploitation de bois énergie est interdite.

b. Zone de protection

Cette zone couvre 148 ha et est situé dans les zones de pente et les galeries forestières. Son objectif est d'assurer le maintien et la préservation des sites sacrés et récréatifs ; les zones de forte pente, berge et tête des cours d'eau. D'une manière spécifique il est question de :

- De sensibiliser la communauté sur la protection des sites sacrés et des zones sensibles
- De fournir à la communauté les PFNL pour la subsistance dans le cadre de leurs droits d'usage ;
- De réaliser certaines activités de développement ne portant pas atteintes aux arbres.

Les règles de gestion sont

- ☞ L'exploitation forestière est interdite ;
- ☞ La récolte de bois de service est interdite
- ☞ L'agriculture est interdite mais l'élevage peut se faire ;
- ☞ L'exploitation du bois énergie est interdite.

c. Zone de développement rural

Cette la plus grande zone de cette CFCL, elle couvre 5125 ha. Avec le temps une partie sera transférée à la zone de conservation avec l'accord des propriétaires des champs. Son objectif est d'assurer la production agricole de la communauté de Lukutwe. Les objectifs spécifiques dans cette zone sont :

- ✓ Développer l'agriculture à travers la réorganisation des associations agricoles et l'appui aux agricultures ;
- ✓ Chercher les partenaires d'appui du secteur agricole dans la communauté.

Les règles de gestion de cette zone sont :

- Assurer un coupe-feu programmé chaque mois d'avril avec la participant de tous les agriculteurs ;
- Ne pas mettre le feu de brousse intentionnellement et sanctionner le coupable ;
- Encourager la culture de conservation avec le paillage comme méthode ;
- Que les agriculteurs fassent la rotation des cultures ;
- Former les groupes de charbonniers : un arbre d'un diamètre inférieur à 20 cm ne peut être couper pour la carbonisation ;
- Former les groupes de femmes qui coupent les pailles ;
- Que chaque agriculture contribue chaque fois qu'il y aura cotisation financière pour soutenir les activités et développer les initiatives de recherche de parrainage ;

Chapitre 5. PROGRAMMATION DES ACTIVITES DE GESTION

5.1. Introduction

La mise en œuvre du plan simple de gestion requiert de la mise en place des actions de gestion conformément aux prescriptions de la réglementation qui lie la communauté de Lukutwe et l'administration forestière et basée sur les résultats de l'enquête socioéconomique et des inventaires multi ressources. Ces activités sont présentées pour chaque zone.

5.2. Présentation des activités par zone (série) de la CFCL

5.2.1. La zone de conservation

- ✓ Fabrication et mise en place de pancarte de signalisation autour de la zone de conservation ;
- ✓ Faire le coupe-feu autour de la zone de conservation ;
- ✓ La réalisation d'une pépinière avec les espèces natives ;
- ✓ L'enrichissement ;
- ✓ L'écotourisme est autorisé.

5.2.2. La zone de protection

- ✓ La sensibilisation de la communauté sur la protection des sites susmentionnés lors d'une assemblée communautaire.
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Récolte des produits forestiers non ligneux
- ✓ Apiculture
- ✓ Elevage

5.2.3. La zone de développement rural

- ✓ Prêter aux agriculteurs les intrants ;
- ✓ Agriculture traditionnelle ;
- ✓ L'agriculture de conservation ;
- ✓ Coupe-feu.
- ✓ Accompagnement des charbonniers et des femmes qui coupent la paille.

5.3. Plan quinquennale de la réalisation des activités

Ce plan quinquennal (Tableau 9) intègre en plus des actions de gestions toutes les actions de développement d'intérêt communautaire pour répondre aux difficultés rencontrées dans la communauté et illustrées dans le rapport de l'enquête socioéconomique et en lien avec les objectifs de gestions tels que raffinés.

Tableau 9. Plan quinquennal d'opérationnalisation des activités de la CFCL Lukutwe

N°	Zone	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
1)	Protection	Apiculture	Apiculture	Apiculture	Apiculture	Apiculture
2)	Protection/ développement rural	Elevage	Elevage	Elevage	Elevage	Elevage
3)	Conservation	Coupe-feu	Coupe-feu	Coupe-feu	Coupe-feu	Coupe-feu
4)	Conservation	Pépinière	Pépinière	Pépinière	Pépinière	Pépinière
5)	Conservation/ protection	Installation des pancartes	-	-	-	-
6)	Développement rural	Agriculture traditionnelle et de conservation	Agriculture traditionnell e et de conservatio n	Agriculture traditionnelle et de conservation	Agriculture traditionnelle et de conservation	Agriculture traditionnelle et de conservation
7)	Développement rural	Accompagnem ent charbonniers	Accompagn ement charbonnier s	Accompagne ment charbonniers	Accompagne ment charbonniers	Accompagne ment charbonniers
8)	Développement rural	Construction école	Constructio n école	-	-	-

9)	Développement rural	-	Amélioration de l'Etat du poste de santé	Amélioration de l'Etat du poste de santé	-	-
10)	Développement rural	Aménagement des puis	Aménagement des puis	Aménagement des puis	Aménagement des puis	Aménagement des puis

5.4. Plan annuel d'opérationnalisation

Ce plan (Tableau 10) décrit la réalisation au cours de l'année de toutes les activités prévues

Tableau 10. Plan annuel d'opérationnalisation des activités de la CFCL Lukutwe

N°	Activité	Objectif	Produit	Source de financement	Période (trimestre)
1)	Apiculture	Produire du miel pour assurer le développement socio-économique	Le miel	Local et partenaire	
2)	Elevage	Produire les animaux destinés à la vente	Les animaux d'élevage	Local et partenaire	
3)	Coupe-feu	Protéger la forêt contre le feu de brousse	Les coupe-feux sont mise en place	Locale	

4)	Montage des pépinières	Produire les plantules qui vont servir à l'enrichissement de la forêt dégradée et des zones ayant connues une exploitation	Les plantules sont produites	Locale et partenaires	
5)	Enrichissement/ régénération assistée	Assurer la restauration de la forêt avec les espèces natives en vue de pérenniser son exploitation	La forêt est enrichie en espèces natives	Locale	
6)	Fabrication et installation des pancartes de signalisation	Assurer la visibilité de la forêt	Les pancartes sont fabriquées et installées autour de la forêt	Locale	
7)	Construction école	Eduquer les enfants	L'école est construite	Locale et redevances minière (Secteur)	
8)	Aménagement du poste de sante	Faciliter l'accès aux soins de santé de qualité	Poste de santé aménagé	Locale et redevances minière (Secteur)	
9)				Locale	

	Construction et entretien des puits d'eau	Améliorer la disponibilité et la qualité de l'eau à la communauté	L'eau potable est accessible à tous		
10)	Agriculture (traditionnelle/conservation)	Rendre disponible les produits agricoles pour la consommation locale et pour la vente	Les produits agricoles sont rendus disponibles	Locale et externes (les partenaires d'appui à l'agriculture)	
11)	Accompagnement des charbonniers	Assurer une exploitation rationnelle de la zone de développement rural	Les règles de coupent sont respectées	Locale/partenaire	

Chapitre 6. INTEGRATION DU GENRE, MODALITES DE MISE EN ŒUVRE, SUIVI, EVALUATION ET FINANCEMENT DU PSG

6.1. Intégration du genre dans la mise en œuvre du PSG

En Afrique en général et dans le monde rural en particulier la contribution de la femme au développement est peu reconnue. En dépit de restrictions à leurs droits de posséder, exploiter et hériter la terre (dans 43 pays sur 48, le droit foncier est caractérisé par des inégalités dans l'acquisition et la propriété de terres), les femmes, qui ne détiennent que 1% des terres, assument plus de 60% de la production vivrière. Elles ont accès à seulement 10% des crédits alloués aux petits paysans et à 1% des crédits affectés au secteur agricole. La journée de travail d'une femme est 50% plus longue que celle d'un homme. Au sud du Sahara, 47% des hommes sont alphabétisés contre 30% de femmes. La recherche a montré que si les femmes avaient un accès égal aux revenus des exploitations, aux services agricoles et au foncier, et si elles contrôlaient ces ressources et leurs retombées, la production pourrait augmenter sensiblement. On estime que l'accès limité des femmes à l'éducation et à l'emploi réduit de 0,8% le taux annuel de croissance. Les femmes séropositives en Afrique représentent 58% de tous les cas documentés et nombreuses parmi elles sont des femmes rurales.

Les femmes forment un groupe désavantagé par rapport aux hommes ; les femmes et les hommes, étant donné leurs rôles et responsabilités spécifiques, ont des besoins distincts, d'autant que leur accès aux ressources et leur contrôle s'effectuent sur une base inégalitaire ; la situation d'infériorité et de subordination des femmes est un obstacle au développement, puisqu'elle limite les chances et les possibilités de la moitié de la population mondiale.

Cette situation est aussi inquiétante en République Démocratique du Congo particulièrement dans son hinterland. Ainsi pour pallier à cela, la note Circulaire N° 006 /CAB/MIN/ECN-DD/05/00/RBM/2016 du 20 juillet 2016, concernant la prise en compte du genre dans la foresterie communautaire. La communauté de Lukutwe, au travers de la mise en œuvre des actions de leur CFCL, a pris soin d'impliquer et associer les femmes dans la mise en œuvre du plan simple de gestion y afférent en commençant par :

- Dans le comité local de gestion, les femmes occupent des responsabilités ;
- Dans la sensibilisation et conduite des travaux de développement ;
- Dans l'équipe des formations

- Dans l'équipe de contrôle et résolution des conflits, etc.

6.2. Modalités de mise en œuvre du PSG

6.2.1. Responsabilités

Le comité local de gestion et les groupes d'utilisateurs sont responsables de l'exécution du plan de gestion sur le terrain.

A ce titre, le comité assure l'implication et l'adhésion des groupes d'utilisateurs des ressources de CFCL ainsi que celles des organisations de la société civile et des partenaires techniques et financiers au développement pour qu'elles puissent apporter leurs contributions pour atteindre les objectifs fixés. Les groupes d'utilisateurs des ressources sont les suivants :

- Les groupes des femmes pour les activités de production et transformation des PFNL, de pépinière communautaire, de coupe-feu, enrichissement assisté, l'agriculture de conservation, les charbonniers et la sensibilisation ;
- Les organisations de la société vont accompagner le comité local de gestion dans le renforcement des capacités et appui financier ;
- Les partenaires techniques et financiers au développement pour le financement des certaines activités planifiées ;

Les communautés locales dans la surveillance et contrôle de feu de brousse, la sensibilisation, etc.

6.3. Partage de bénéfice

En vue d'assurer l'équité sociale, les dispositions ont été prises par la communauté concernée pour appuyer les projets de développement communautaire, le fonctionnement du bureau ainsi que le droit du chef du village.

Les projets de développement sont :

- Distribution des intrants agricoles ;
- L'entretien des puis dans la communauté ;
- La construction d'une école ;
- L'aménagement du centre de santé

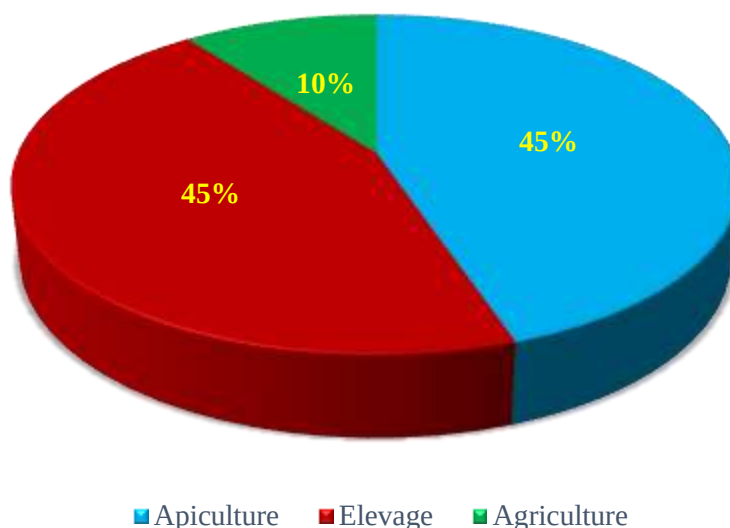
La communauté a négocié le partage de bénéfice pour chaque activité génératrice de revenu pour alimenter la caisse communautaire (Tableau 11).

L'apiculture et l'élevage vont contribuer chacun avec 45% alors que l'agriculture contribuera avec seulement 10% pour alimenter la caisse communautaire (Figure 13).

Tableau 11. Clé de répartition de pourcentage de bénéfices par secteur d'activité de la CFCL Lukutwe

Activités	Caisse communautaire	Droit du chef de village
Apiculture	65%	5%
Elevage	65%	5%
Agriculture	16% (10 sacs par ha)	2 seaux de maïs

Figure 13. Contribution de chaque secteur d'activité à l'alimentation de la caisse communautaire



6.4. Mécanisme de contrôle, résolution des conflits

Des conflits peuvent surgir en cas de désaccords et de différends sur l'accès, le contrôle et l'utilisation des ressources naturelles, la gestion de finance par le comité de gestion

Tout conflit au sein de la CFCL sera résolu par voie de compromis pacifique. C'est pourquoi le comité de sage est institué pour que chaque niveau pour résoudre le problème et le comité de contrôle qui fait le suivi des dépenses engagées par le comité.

6.5. Modalités de sanction en cas de violation des règles de gestion

Les sanctions se feront selon l'organisation de la coutume, les cas infractionnels seront sanctionnés avec des amendes par le comité de sage constitué du chef de village et les notables pour les habitants du village, tandis que ceux qui viennent ailleurs pour raison d'exploitation seront transférés auprès de la chefferie et ou secteur pour être jugés, si le compromis à l'amiable n'est pas trouvé.

6.6. Modalités de suivi de l'exécution du plan d'action communautaire

Les systèmes de suivi sont basés sur la gestion adaptative et sur l'ensemble complet de critères et indicateurs qui permettent d'observer les changements dans l'environnement écologique et social de CFCL. Un indicateur devient significatif s'il est orienté vers l'action, permettant à ses utilisateurs d'influencer leur environnement. Et ce changement peut s'observer sur le plan écologique et social.

Changement dans l'environnement écologique avec comme indicateur ;

1. Le taux de couvert végétal
2. Reconstitution de la biodiversité (nombre des espèces fauniques revenues, etc.)

❖ Changement socioéconomique et humain avec comme indicateur ;

1. Organisation des groupes sociaux ;
2. Nombre des formations suivies et réalisées (renforcement des capacités, apprentissage par action, changement de comportement,) ;
3. Le respect des règles négociées (nombre des conflits résolus, des personnes interpellées, les frais des amendes infractionnels, etc.

❖ Changement sur le capital financier des communautés avec comme indicateur ;

1. Augmentation des revenus /ménages ;
2. Nombre de crédit octroie
3. Existence d'un fon communautaire

Un plan de suivi-évaluation sera élaboré par le comité local de contrôle et suivi-évaluation.

6.7. Modalités de surveillance

La réglementation (statut et règlement intérieur, règles et mesures de gestion) confère à la structure de gestion communautaire de Lukutwe, le rôle de gérer la CFCL notamment d'établir et exécuter un programme de surveillance pour la CFCL.

A part les communautés qui surveillent leur CFCL, le comité local de contrôle et suivi-évaluation a mis en place un comité de surveillance constitué des brigadiers qui vont organiser l'équipe de surveillance. Tout cas suspect sera signalé au bureau et le comité de surveillance fera le rapport au comité local de gestion de ses activités.

6.8. Evaluation de la mise en œuvre du plan simple de gestion

Une réunion de la plateforme des Parties Prenantes (structure accompagnatrice et le comité local de gestion peut être organisée avec les soutiens des partenaires financiers pour évaluer les cinq ans de mise en œuvre des activités du PSG. Le Comité de Gestion rendra compte devant cette plateforme de sa gestion. A l'issue de cette évaluation, des orientations et recommandations ainsi que des appuis peuvent être mobilisés pour soutenir la gestion des ressources naturelles, faite par les communautés locales du village.

6.9. Mécanisme de financement et révision du plan simple de gestion

6.9.1. Financement sur fonds propres

Pour réduire les possibilités d'échec de la gestion adaptative, il est primordial de s'assurer que la gestion génère suffisamment de bénéfices pour les communautés, et qu'il existe assez de ressources pour assurer le processus dans le long terme

Les financements sur fonds propres peuvent provenir par exemple de :

- L'exploitation du bois d'œuvre
- L'exploitation du charbon de bois
- L'agriculture

6.9.2. Financements externes

Les financements externes proviendront des dons, legs et crédits auprès de la banque, les partenaires techniques et financiers, etc.

6.9.3. Mécanisme de révision

La révision du plan simple de gestion a lieu tous les 5 ans. Cependant, il est possible d'apporter des amendements à mi-parcours pour l'adapter à l'évolution du contexte (peut intervenir soit pour la performance de mise en œuvre du plan d'actions communautaire au regard des objectifs assignés et du résultat attendu,

Soit encore par l'opportunité qui peut se présenter pendant l'exécution du plan d'action, une activité qui n'était pas prise en compte lors de la planification et devient source des revenus communautaire peut conduire à une révision du PSG sans attendre la durée prévue).